

## AGENDA

**Déjeuner ARE** du jeudi 7 novembre à l'ACF: 12H45-14H30  
**Déjeuner ARE** du jeudi 5 décembre à l'ACF: 12H45-14H30

**Assemblée générale de l'ARE**, le jeudi 12 décembre à l'ACF: 18H30-20H00 (Salon Panhard Levassor)

**Dîner annuel de l'ARE**, le jeudi 12 décembre à l'ACF à partir de 20H00 (Bibliothèque)

## EN BREF

### FIN DU FICHAGE « 040 »

Les 144 000 entrepreneurs qui ont fait faillite une fois lors de ces trois dernières années ne seront plus fichés à la Banque de France. À partir de septembre 2013, un patron qui fait faillite ne sera plus fiché à la Banque de France. À condition, bien sûr, que cette liquidation judiciaire se soit opérée sans faute de gestion. La suppression du code «040» du «fichier bancaire des entreprises» (Fiben) est effective.



## L'ÉDITO

# NOUVELLE RÉFORME : UN CHOC DE SIMPLIFICATION

La réforme du droit des entreprises en difficultés est donc rattachée au projet « Simplification et sécurisation de la vie des entreprises ».

Le choix de légiférer par ordonnance est regrettable : le sujet est complexe et l'urgence d'une réforme est discutable. De plus le texte est très flou quant aux mesures envisagées qui mélangent toilettes techniques et évolutions plus fondamentales sans grande ligne directrice.

L'ARE semble cependant avoir été entendue sur nombre de ses préconisations adressées au gouvernement en février dernier.

La réforme ne remet pas en cause l'ensemble des procédures mais devrait augmenter la prévention en neutralisant les clauses contractuelles qui s'y opposeraient, en renforçant les garanties consenties aux nouveaux financements ou en élargissant les délais de grâce. Les champs d'application de la Sauvegarde et de la SFA seront étendus. Des mesures techniques seront prises pour en fluidifier le déroulement du redressement et de la liquidation judiciaire :

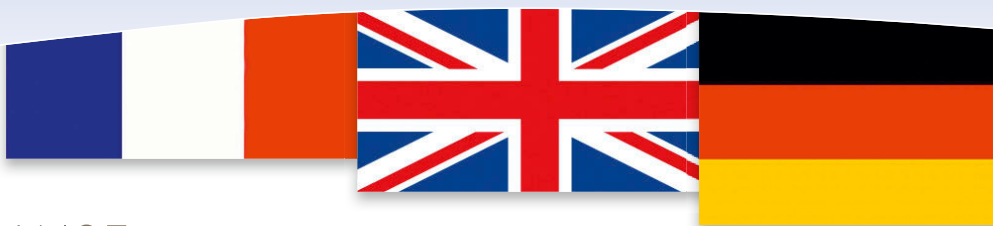
déclarations de créances largement allégées et procédures liquidatives simplifiées à l'extrême lorsqu'il n'y a pas d'actif à réaliser. Certaines incohérences entre les procédures collectives et le droit du travail devraient être réglées. On peut également espérer que les règles de renvoi des affaires entre les juridictions seront harmonisées avec le droit européen, et prendront enfin en compte le critère du centre des intérêts principaux (COMI).

Certaines dispositions du projet laissent en revanche perplexe. Ainsi, le renforcement du rôle du Parquet à tous les stades des procédures, ou la volonté affichée de renforcer les pouvoirs des créanciers, risquent d'avoir un effet dissuasif sur les entreprises. L'ARE reste donc mobilisée pour peser sur cette réforme.

**Guilhem Bremond**  
Président de l'ARE

## SOMMAIRE

Association	2
L'ARE s'internationalise	
L'annuaire ARE édition 2014	2
Focus sur...	3
L'ARE en partenariat avec les Grandes Écoles	
Le Prix Ulysse édition 2014	4



## L'ARE S'INTERNATIONALISE



Le comité international de l'ARE évangélisera l'Angleterre cette année. Il projette de se rendre en Allemagne l'an prochain.

Le comité international de l'ARE, créé en 2012 face au constat que les retournements d'entreprise restent rarement nationaux, regroupe 16 membres de l'ARE. Depuis le début de l'année 2013, il s'est réuni trois fois. Les travaux ont été concentrés sur deux axes : d'une part sur les propositions de modification de la part de la Commission Européenne du Règlement Européen relatif aux procédures d'insolvabilité et d'autre part sur l'organisation d'une conférence internationale pour promouvoir le système français des restructurations mésestimé par les investisseurs et banques étrangers.

Les travaux du comité visent à organiser cet évènement dans un premier temps à Londres.

Le comité projette également de reconduire cet évènement en 2014 en Allemagne.

*Ellen Delzant Avocat Associée*

### FOCUS SUR...

## L'ANNUAIRE ARE 2014 EN PRÉPARATION

Véritable objet, outil essentiel, l'annuaire de l'ARE sortira en janvier et sera remis, notamment, lors de la cérémonie du Prix Ulysse.

L'annuaire de l'ARE réunit les coordonnées de tous les membres de l'association (près de 175 professionnels) avec photo, adresse professionnelle, téléphone, mail et mini biographie. Il est édité à plus de 1000 exemplaires et est notamment distribué à tous les participants et invités lors de la remise du Prix Ulysse en début d'année, ainsi qu'aux journalistes partenaires de l'ARE et aux pouvoirs publics. Il représente de ce fait un support de communication privilégié afin de promouvoir un acteur du retournement auprès de ses prospects et prescripteurs et, plus largement, auprès de l'ensemble des parties prenantes à la prévention des difficultés des entreprises en France. Les pages de publicité sont proposées aux tarifs suivants pour l'édition 2014 :

● 2 500 euros HT la page quadri

(placement aléatoire)

- 3 500 euros HT la page quadri (placement au choix, premier arrivé premier servi)
- 4 500 euros HT la deuxième ou troisième de couverture en quadri
- 7 500 euros HT la quatrième de couverture quadri

Les spécifications techniques : format utile 210 H X 148 L mm / fichier en pdf haute def, 300 dpi avec séparation de couleurs CMJN - traits de coupe et débord de 5 mm.

*Pour réserver votre espace publicitaire, merci de contacter Ithaca de Boncourt : [ideboncourt@are.fr](mailto:ideboncourt@are.fr)*



FOCUS SUR...



## L'ARE EN PARTENARIAT AVEC LES GRANDES ÉCOLES



**Douglas Rosefsky**  
est Managing  
Director d'Alvarez  
& Marsal France et  
chopote le Comité  
des partenariats  
universitaires de l'ARE.

### Quand et pourquoi a été créé le Comité des partenariats universitaires de l'ARE ?

**Douglas Rosefsky :** Nous avons constitué notre comité en avril 2012 avec un objectif précis, celui de mettre les compétences des membres de l'ARE au service des grandes écoles et universités dans une démarche collective, c'est-à-dire sous la bannière ARE. Nous souhaitons ainsi développer des partenariats entre l'ARE et ces établissements, et faire profiter les étudiants des compétences variées et complémentaires des membres de l'ARE dans l'environnement du retournement, avec une approche très pragmatique et illustrée de cas pratiques. Par la voie du monde académique, nous pourrions ainsi avancer ces concepts dans le monde des affaires. Depuis sa création, le comité s'est réuni une dizaine de fois. Malgré le fait que nos dossiers font souvent l'actualité, les différents métiers du retournement et les différents stades de difficultés (prévention et procédure collective) sont mal compris et peu enseignés. Nous souhaitons notamment mettre en avant la notion d'anticipation des difficultés. C'est un beau défi que le nôtre !

### Comment procédez-vous ?

**Douglas Rosefsky :** Notre première approche passe par la qualité et l'expertise des membres de notre association. Nous valorisons donc l'ARE et ses membres en tant qu'experts, dans le monde de retournement auprès de certaines grandes écoles et universités. L'objectif est de créer des opportunités d'enseignement pour les membres de l'ARE. Bénévoles, bien entendu.

### Qui sont les membres du comité ?

**Douglas Rosefsky :** Avant tout, ils sont tous membres de l'ARE. Nous avons un point commun : nous sommes tous réunis par une passion commune pour le monde académique et le désir de transmettre et de rendre service aux écoles. Patrice Brignier, Guillaume Foucault, Alain Fribourg, Olivier Marion, Jason Reeve, Michel Resseguier, Serge Vigier et moi-même sommes les membres actuels. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

### Quels sont vos premiers accomplissements ?

**Douglas Rosefsky :** Nous avons fortement approfondi notre partenariat avec HEC Entrepreneurs. Nous avons créé un partenariat avec EDHEC (grâce à Olivier Marion). Plus récemment, nous avons commencé à intervenir dans l'organisation des formations interne de l'ARE. Pour HEC, nous participons au Séminaire Croissance Rapide et avons développé notre partenariat avec le Séminaire Redressement. Je tiens d'ail-

leurs à saluer cet enseignement qui est tout à fait exceptionnel. Il se déroule en novembre chaque année avec plus de 30 missions en entreprises, typiquement en procédure collective. L'objectif poursuivi est de confronter les étudiants à un échec et de leur apprendre à y faire face. Le Jury de Clôture du Séminaire se déroule au Tribunal de Commerce de Paris sous la présidence de Monsieur Daniel Tardif, Président de Chambre de la Cour de Cassation et Monsieur Frank Gentin, Président du Tribunal de Commerce de Paris. Grâce à Henri Chriqui, qui est très impliqué, nous avons joué un rôle en amont pour ce séminaire en association avec le Professeur Alain Bloch, directeur d'HEC Entrepreneurs, et avons contribué à une réflexion approfondie sur le contenu et le déroulement du séminaire aux côtés d'Alain Bloch : réorientation de 6 à 8 des missions du séminaire vers l'anticipation et la prévention, témoignages de managers de transition / crise, participation de 4 avocats, 4 experts financiers et 4 administrateurs judiciaires en tant que « Référénts ». En outre, des membres de l'ARE participent aux jurys finaux. L'année dernière, Guilhem Bremond et Serge VIGIER ont présidé 2 jurys et plusieurs membres de l'ARE ont été membres de jurys confidentiels.

## LE PRIX ULYSSE 2014 EST LANCÉ

reconnaissance par toutes nos professions. Ces constantes définissent un peu le Prix Ulysse.

**Nos challenges pour 2014** sont presque inchangés par rapport aux années précédentes, et comme les années précédentes, nous comptons sur tous les membres de l'ARE pour nous aider à les surmonter. Le premier, et le plus important, est certainement celui du nombre et de la qualité des dossiers que nous examinons. Chaque année, nous lançons un appel à tous nos membres, et chaque année, ils répondent "présent" pour amener des entreprises et des dirigeants à franchir le pas, toujours difficile malgré le succès des éditions précédentes d'Ulysse. Entre l'idée de la candidature d'une entreprise, et la réception par le jury d'un dossier complet présenté par un entrepreneur motivé, il y a souvent des heures de contact, de discussions animées, et de contribution, d'un ou de plusieurs membres de l'ARE qui croient au caractère exemplaire du dossier qu'ils ont traité. Ulysse récompense tous les nominés au Prix, il ne remercie pas assez tous ceux de nos membres qui ont amené ces dossiers

et su convaincre les entrepreneurs d'accepter la lumière des projecteurs.

**Le dernier challenge** important auquel nous devons répondre, tout aussi critique, est celui du financement de l'événement qui doit être, c'est la mission confiée par le bureau de l'ARE, « transparent » pour l'Association. Nous comptons sur nos membres, encore une fois, et le groupe de travail de l'ARE va s'efforcer, pendant tous ces mois qui nous séparent du 27 janvier 2014, de récompenser leur soutien en produisant une manifestation encore plus pro, encore plus brillante, et toujours mieux suivie par la presse, et par tous les acteurs du retournement des entreprises en France.

*Céline Domengef* Avocat Associée  
et *Claude Dampierre* Président MIL-Sparring

Date limite  
de dépôt des  
dossiers :  
30 novembre  
2013

## PROPOSER UN DOSSIER AU PRIX ULYSSE 2014

Dans quelques jours, chaque membre de l'ARE va recevoir une copie du dossier de candidature. Il pourra ainsi développer, à la lecture du document, une bonne compréhension de ce que chaque entreprise candidate doit démontrer. Si un des dossiers que vous connaissez vous paraît pouvoir concourir parce que son traitement a été exemplaire et que son redressement est désormais avéré, le mieux est de prendre contact immédiatement avec l'un des membres du groupe de travail et de réfléchir avec lui au meilleur moyen d'approcher et de convaincre le dirigeant. Amener une entreprise à participer prend du temps et de la force de conviction... C'est un gros challenge qu'il est toujours souhaitable d'entreprendre à plusieurs. Le bon réflexe est de réunir tous les membres de

l'ARE qui connaissent bien le dossier et qui peuvent concourir à créer le contexte qui rassurera le dirigeant et l'incitera à se lancer. Si celui-ci est nominé, il est déjà gagnant ! Le Prix Ulysse célèbre également les 3 à 5 entreprises qui sont choisies. Si une entreprise candidate n'est pas retenue, pas d'impact négatif, sa candidature restera complètement confidentielle, son nom ne sera pas cité. La qualité du Prix Ulysse dépend de la qualité et du nombre des dossiers. Nous avons besoin de la mobilisation de tous nos membres pour présenter les meilleurs à notre Grand Jury !

## LE GROUPE DE TRAVAIL ARE-ULYSSE 2014 EST COMPOSÉ DE :

Cédric Colaert, Jean-Dominique Daudie de Cassini, Jean-Louis Detry, Céline Domengef, Philippe Dubois, Guillaume Foucault, Gille de Poix, Luc Rengner, Serge Vigier et Claude Dampierre.